

Énoncés négatifs en *ne... pas* en tant que représentations discursives

Patrick Haillet
Université de Cergy-Pontoise, UMR 7187 LDI
hailletpatrick@yahoo.fr

Introduction

Cet article a pour objectif de montrer comment un raisonnement en termes de *points de vue* et d'*objets représentés par le discours* permet de rendre compte, sous un angle spécifique, de la diversité des énoncés négatifs.

L'étiquette « énoncé négatif » désigne, dans ce qui suit, toute séquence sonore ou écrite organisée autour d'un verbe conjugué et comportant au moins un *morphème négatif*. L'étude présentée ici porte sur les énoncés contenant la combinaison *ne... pas* (*ne* étant omis de manière quasi systématique à l'oral spontané) ; elle constitue une étape préalable à l'élargissement de l'approche aux énoncés où la négation est marquée autrement (*i.e.* par *ne... jamais*, par *ne... plus*, etc.).

Fortement inspirée par les travaux de Ducrot et Anscombre sur la polyphonie et l'argumentation dans la langue (Anscombre et Ducrot, 1977, 1981, 1983 ; Ducrot, 1972, 1980, 1984 ; Anscombre, 2004), la démarche présentée ici s'appuie en outre sur les études consacrées à la négation par Muller (1984, 1991, 1992, 2012), Nölke (1992, 1994) et Palma (2000, 2006, 2007, 2012). Elle accorde une attention particulière aux *propriétés des énoncés* en tant que *représentations construites par le discours* (Haillet, 2006, 2007), les caractéristiques que l'on cherche à mettre au jour étant déterminées grâce à l'application d'un petit nombre de tests formels (principalement, l'examen des paraphrases qu'admet – ou exclut – l'agencement discursif étudié, ainsi que l'examen de sa compatibilité avec divers types d'enchaînements).

On s'attachera, tout d'abord, à préciser ce que désignent ici les appellations « représentation discursive », « objet discursif » et « point de vue » (Haillet, 2002, 2004, 2006, 2007), en cherchant à faire apparaître la manière dont ces concepts s'articulent avec la dichotomie « phrase » vs « énoncé » (Ducrot, 1980) et à montrer comment une

telle approche permet de rendre compte des propriétés fondamentales des énoncés négatifs en *ne... pas*. On abordera ensuite les distinctions qu'il est possible d'opérer à l'intérieur de la classe en question, en présentant systématiquement les critères d'analyse sur lesquels s'appuie la classification proposée.

Représentations discursives, objets discursifs, phrases, énoncés et points de vue

Parler de *représentations* construites par le discours conduit naturellement à mettre en place le concept d'*objet discursif*, désigné en première approximation par des formules telles que « ce que l'énoncé met en scène », « ce dont l'énoncé constitue une représentation », etc. Si on admet que les fameux exemples *Le verre est à moitié plein* et *Le verre est à moitié vide* constituent deux représentations distinctes (même s'il n'est pas exclu que ces deux séquences puissent faire référence au même « verre », à la même « réalité objective »), le postulat de base est que ces deux énoncés « mettent en scène » deux *objets discursifs* différents – désignés, par convention, au moyen d'un schéma s'inspirant de ce que propose Maingueneau (1981 : 83) et forgé comme suit : remplacement des « blancs » par les tirets et substitution de l'infinitif à la forme conjuguée du verbe, le tout étant mis entre crochets. Ainsi, on aura respectivement [Le-verre-être-à-moitié-plein] et [Le-verre-être-à-moitié-vider], chacune de ces deux désignations schématiques étant déterminée à partir de l'énoncé observé (Haillet, 2002 : 3 ; Haillet, 2004 : 96 ; Anscombe, 2004 : 65 ; Haillet, 2006 : 49, etc.).

Dans le même esprit, il est tout à fait possible de parler d'une distance de 700 mètres qui sépare le locuteur de la gare X en disant *La gare X se trouve à 700 mètres d'ici*, ou bien *La gare X est tout près d'ici* ou encore *La gare X n'est pas loin d'ici* – les objets mis en scène par le discours étant alors, respectivement, [La-gare-X-se-trouver-à-700-mètres-d'ici], [La-gare-X-être-tout-près-d'ici] et [La-gare-X-ne-pas-être-loin-d'ici].

Illustrée par ce dernier exemple, la décision d'intégrer les marques de la négation dans la désignation de l'objet discursif – de « ce que l'énoncé met en scène » – s'inscrit résolument dans la perspective de la sémantique linguistique de Ducrot (1972, 1980, 1984). D'une part,

tout *énoncé* constitue, dans cette optique, la réalisation sonore ou écrite – l’actualisation – d’une *phrase* (Ducrot, 1980 : 7), « entité linguistique abstraite, purement théorique, [...] un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe » ; d’autre part, chaque élément constitutif d’un énoncé « ne collabore au sens d’un énoncé que d’une façon indirecte : il commence par se combiner aux autres [...] pour constituer la signification de la phrase [...] qui, vu la situation de discours, produit le sens de l’énoncé » (Ducrot, 1980 : 8-9).

La contribution de telle ou telle entité à la signification de la *phrase* ne peut donc être envisagée qu’en tenant compte de la configuration dont elle fait partie intégrante – ce qui conduit à considérer *ne... pas* comme élément constitutif de l’*objet discursif* correspondant.

Pour illustrer l’application de ce principe d’analyse au plan des *énoncés*, comparons (A) *Il n’a pas cherché à mettre l’Anglais K.O.* avec (B) *Il n’a pas pris un seul coup*, extraits tous deux de (1) ci-dessous (cf. Haillet, 2007 : 25-26) :

- (1) Farid a le sens du spectacle, poursuit Pascal Mathieu, son coach. C’est ce qui fait de lui un boxeur à part. *Il n’a pas pris un seul coup*. Il a tout esquivé. Pour la dernière reprise, je lui ai dit de se lâcher, de se faire plaisir. *Il n’a pas cherché à mettre l’Anglais K.O.*, il a juste voulu lui montrer sa supériorité.

En supprimant *ne... pas* dans (A) et (B), on obtient respectivement (A’) « Il a cherché à mettre l’Anglais K.O. » et (B’) « Il a pris un seul coup » ; or, si on admet que la différence de sens entre (A) et (A’) n’est pas la même que la différence de sens entre (B) et (B’), cela revient à affirmer que la « contribution » de *ne... pas* au sens de (A) n’est pas la même que la « contribution » de *ne... pas* au sens de (B).

Pour proposer une description de ce type de phénomènes, l’approche présentée ici s’appuie sur le modèle de Prieto (1966) et tient notamment compte du fait que l’attribution d’un sens à un segment de discours s’opère toujours en rapport avec son *environnement discursif*¹

¹ Appellation qui désigne l’ensemble de faits extérieurs au segment de discours auquel on attribue un sens et qui sont susceptibles d’intervenir dans le processus interprétatif. Parmi ces faits, on opère habituellement une première distinction entre faits observables et faits qui échappent à l’observation directe (i.e. des *savoirs plus ou moins largement partagés* au sein de la communauté

(cf. Haillet, 2002, 2006, 2007, 2012, 2014). Illustrons ce principe en comparant (2) et (3) qui ont pour point commun la combinaison de *ne... pas* avec *une seule fois* :

(2) En 9 ans, il ne l'a pas dit une seule fois. Ça ne fait pas partie de son vocabulaire.

(3) En plus, il ne l'a pas dit une seule fois, mais deux de suite ! à CNN puis à Al-Jazeera !

La différence de sens entre ces deux occurrences de la combinaison en question a pour corollaire l'adéquation de la paraphrase « non pas une seule fois, mais... » (cf. Muller, 1992 : 32) pour (3) et son inadéquation pour (2). Or, ce qui permet de déterminer si une paraphrase convient ou non pour gloser un segment de discours, c'est précisément la prise en compte de son environnement discursif (ici, du contexte droit de *une seule fois*).

Cette démarche va exactement dans le même sens que celle de Nølke (1992) à propos de la distinction entre « négation polémique », « négation métalinguistique » et « négation descriptive ». Considérant qu'il « ne semble pas approprié de postuler l'existence de plusieurs types de négation au niveau de la phrase », Nølke (1992 : 53-54) propose une approche polyphonique des énoncés négatifs qui montre le rôle tant de l'environnement discursif que de la structure de la *phrase* négative dans le choix de l'interprétation de l'énoncé observé *comme* relevant de la négation polémique, métalinguistique ou descriptive.

Reste à préciser comment l'approche présentée ici conçoit la notion de *point de vue* sur laquelle s'appuient toutes les analyses « d'inspiration polyphonique ». Le postulat de base est que produire un énoncé E dans son environnement discursif ED revient à « mettre en scène » au moins un point de vue sur l'objet discursif correspondant – un point de vue étant ou bien *exprimé par un énoncé*, ou bien *paraphrasable par un énoncé*.

Pour illustrer les principes du raisonnement en termes de points de vue (désormais PDV) et d'objets discursifs, prenons, par exemple, *Mathilde est revenue*, ainsi que *Si Mathilde était revenue, ça aurait compliqué*

impliquée par l'énonciation), puis une seconde distinction parmi les faits observables – selon qu'ils présentent ou non la double articulation (on parle alors respectivement de *contexte* et de *situation*). Les exemples présentés dans cette étude illustrent la prise en compte de *contextes*.

les choses et enfin *Le retour de Mathilde met tout le monde mal à l'aise*. Dans le premier exemple, l'objet discursif [Mathilde-revenir] est représenté par le biais de l'unique PDV – *explicite* – dont rend compte la paraphrase « Mathilde est revenue » identique à l'énoncé ; dans les deux autres exemples, l'objet discursif [Mathilde-revenir] est représenté par le biais d'un PDV *sous-jacent* (Haillet 2012) dont rend compte la paraphrase « Mathilde est revenue » ; ce PDV sous-jacent est

– représenté comme non assumé par le locuteur de *Si Mathilde était revenue, ça aurait compliqué les choses* (énoncé compatible avec des enchaînements qui nient ce PDV sous-jacent, tels que « Heureusement qu'elle ne l'a pas fait », et qui implique (Haillet 2012) le PDV opposé « Mathilde n'est pas revenue »),

– représenté comme assumé par le locuteur de *Le retour de Mathilde met tout le monde mal à l'aise* (énoncé incompatible avec les enchaînements niant ce PDV sous-jacent, tels que « Dommage qu'elle ne soit pas revenue », et qui implique « Mathilde est revenue »).

Enfin, la mise en place du concept de *réalité du locuteur* (Haillet 2006 : 53) permet de préciser comment l'approche polyphonique du discours se situe par rapport à la distinction opérée traditionnellement entre ce qui est « de l'ordre du réel » et ce qui « relève de l'imaginaire ». La *réalité du locuteur* est un ensemble *construit par le discours* et constitué par les points de vue qui possèdent *les deux* caractéristiques suivantes :

C₁ : le discours les représente comme assumés par le locuteur,

C₂ : ils sont exprimés – ou paraphrasables – par une *assertion* qui représente l'objet discursif correspondant comme antérieur ou simultané au moment où le discours est produit.

Un objet discursif donné² est donc ou bien représenté comme intégré à la réalité du locuteur, ou bien comme imaginé.

Ainsi, par exemple, *Max est riche* représente l'objet [Max-être-riche] comme intégré à la réalité du locuteur et comme coïncidant avec le repère temporel constitué par l'énonciation – alors que *Si Max était riche, il vivrait dans un pays chaud* représente l'objet [Max-être-riche] comme imaginé et implique le point de vue sous-jacent (Haillet, 2006,

² On verra *infra* comment les concepts d'*objet discursif* et de *réalité du locuteur* permettent de décrire un type particulier d'énoncés négatifs.

2012) dont rend compte la paraphrase « Max n'est pas riche ». Enfin, l'interrogative totale *Est-ce que Max est riche ?* – interprétée fondamentalement (Haillet, 2002) comme demande de prise de position à l'égard du PDV sous-jacent³ « Max est riche » – représente l'objet [Max-être-riche] comme imaginé ; le PDV sous-jacent « Max est riche » possède la caractéristique **C**₂ mais non la caractéristique **C**₁ car l'interrogative s'accommode tant d'enchaînements du type « J'en ai bien l'impression » que d'environnements du type opposé tels que « J'en doute... », « Ça m'étonnerait », etc. (constatation qui conduit à dire que le PDV sous-jacent « Max est riche » *n'est pas représenté* par cette interrogative *comme assumé* par son locuteur – et que l'objet [Max-être-riche] *n'est pas représenté comme intégré* à la réalité du locuteur de la question).

Pour appréhender la différence entre (A) et (B) *supra*, la démarche exposée ici s'appuie sur le concept de *point de vue « positif » sous-jacent à l'énoncé négatif* – PDV qui correspondra *invariablement*, dans ce qui suit, à la paraphrase forgée en supprimant *ne... pas* dans l'énoncé négatif analysé.

Partons du principe qu'il est possible de chercher à contester (A) – *Il n'a pas cherché à mettre l'Anglais K.O.* – en répliquant *Mais si*. L'interprétation d'une telle réaction à l'énonciation de (A) conduira nécessairement à attribuer à son auteur le PDV « positif » sous-jacent à (A), « Il a cherché à mettre l'Anglais K.O. ». Ce que l'on retiendra comme test destiné à faire apparaître les propriétés des énoncés qui s'avèrent pertinentes pour l'approche présentée ici, c'est la *compatibilité* de la réplique *Mais si* visant à contester (A) avec le PDV « positif » sous-jacent à (A), « Il a cherché à mettre l'Anglais K.O. ».

En revanche, *Mais si* – lorsqu'il est produit pour contester (B) – *Il n'a pas pris un seul coup* – n'est pas compatible avec le PDV « positif » sous-jacent à (B), « Il a pris un seul coup » ; en d'autres termes, la

³ C'est précisément cette approche (Haillet, 2002) qui permet de rendre compte de la *diversité des interprétations possibles* d'une interrogative totale (allant de son interprétation comme « question véritable » jusqu'à son interprétation comme « rhétorique », son interprétation comme « orientée » se situant entre ces deux cas extrêmes).

combinaison « Mais si, il a pris un seul coup » n'a aucune chance de se trouver spontanément attestée comme réplique visant à nier (B).

Il en va de même pour (2) et (3) cités *supra* ; le segment *Mais si* – lorsqu'il est produit pour chercher à contester *Il ne l'a pas dit une seule fois* – n'admet pas comme enchaînement « Il l'a dit une seule fois ».

Cette approche permet également de rendre compte du phénomène à l'œuvre dans des énoncés négatifs tels que :

(4) Il n'y avait pas un chat sur la plage. (cf. Muller 2012 : 147)

(5) Ils n'ont pas encore parlé.

La combinaison de la réplique *Mais si* visant à contester (4) avec « Il y avait un chat sur la plage » n'est pas énonçable naturellement – et il en va de même pour sa combinaison avec « Ils ont encore parlé » lorsqu'elle est produite pour nier (5).

Pour récapituler, dans le cadre de la démarche exposée ici, le PDV « positif » sous-jacent à l'énoncé négatif en *ne... pas* intervient dans l'interprétation de (A) ci-dessus, mais non dans l'interprétation des exemples (B), (2), (3), (4) et (5) – le critère retenu étant la compatibilité du PDV en question avec la réplique *Mais si* visant à contester l'énoncé négatif analysé.

Terminons cette partie en signalant l'existence d'énoncés négatifs dont l'interprétation fait intervenir non pas un, mais deux points de vue sous-jacents : il s'agit, par exemple, de la combinaison de *ne... pas* avec un *terme marqué* (Ducrot, 1972 ; Lilti, 2004 ; Haillet, 2007). Ainsi, l'énoncé *Ce n'est pas impossible* – interprété invariablement en relation avec le point de vue « positif » sous-jacent « C'est impossible » – se combine tant avec des enchaînements de type *c'est peu probable* qu'avec des enchaînements de type opposé *c'est même probable* (et on parlera d'interprétation *litotique* dans le second cas, mais non dans le premier). Le point commun à ces deux types d'emploi de *Ce n'est pas impossible* est la *mise à distance* du point de vue sous-jacent dont rend compte la paraphrase « C'est possible », forgée par suppression de *ne... pas* et par substitution du *terme non marqué* « possible » au *terme marqué* « impossible » : ces deux manières, envisageables, d'interpréter *Ce n'est pas impossible* consistent respectivement à attribuer au locuteur ou bien une « réticence », ou bien au contraire une « prédisposition » à admettre le point de vue sous-jacent « C'est possible ».

En guise de récapitulation, on dira qu'une première distinction peut être opérée entre deux types d'énoncés négatifs en *ne... pas* selon que leur interprétation fait (ou ne fait pas) intervenir le PDV « positif » sous-jacent – celui dont rend compte la paraphrase forgée par suppression de *ne... pas* dans l'énoncé analysé.

Dans ce qui suit, on s'attachera à montrer comment l'approche en termes de points de vue et d'objets discursifs permet d'appréhender les propriétés d'un autre type d'énoncés négatifs en *ne... pas* dont l'interprétation ne fait pas intervenir le PDV « positif » sous-jacent correspondant à la paraphrase que l'on obtient en supprimant *ne... pas* dans l'énoncé observé.

Enoncés négatifs en *ne... pas* contenant un « terme à polarité négative » (TPN)

Commençons par préciser ce qui constitue le trait distinctif des énoncés auxquels est consacrée cette partie de l'étude. Le procédé illustré *supra* – consistant à supprimer *ne... pas* dans l'énoncé analysé – aboutit, lorsqu'il est appliqué à ces énoncés négatifs, à des séquences qui n'ont aucune chance de se trouver produites spontanément par un locuteur adulte. C'est ce qu'illustrent, par exemple, *Il n'a pas bougé de la journée* (cf. Borillo, 1979 : 32) et *Max n'a pas fait quoi que ce soit pour les aider* (cf. Haillet, 2002 : 101) : les suites « Il a bougé de la journée » et « Max a fait quoi que ce soit pour les aider » ne sont pas « énonçables » naturellement.

Ce phénomène⁴ s'explique par le fait que les énoncés négatifs en question contiennent un « terme à polarité négative » (désormais TPN). Muller (1991 : 69) définit les TPN comme suit :

Un terme est à polarité négative [...] s'il peut être construit dans la portée de la négation (*ne*) *pas*, et s'il ne peut pas être construit dans la phrase correspondante sans négation.

⁴ Lamiroy et Klein (2005 : 136) parlent du « blocage de la transformation négative (et son contraire) » qui caractérise certaines expressions figées – et illustrent leur propos par les exemples *Les bras m'en tombent* (*Les bras ne m'en tombent pas) et *Elle n'y va pas de main morte* (*Elle y va de main morte).

Ainsi, par exemple, *en démordre* est un TPN car on a *Luc n'en démord pas* mais non « Luc en démord. ». Muller précise également que « la négation n'est pas toujours nécessaire pour permettre l'occurrence des TPN » et met en place la notion de « contexte à polarité négative » (désormais CPN) : « Un contexte est à polarité négative [...] s'il permet l'occurrence des TPN » ; ainsi, *ça m'étonnerait* est un CPN car on a *Ça m'étonnerait qu'il en démorde*.

Les CPN sont d'une grande diversité ; Palma (2007 : 46) rappelle quels sont les CPN les plus souvent cités dans les travaux sur la « polarité négative » (interrogatives, « prédicats de doute », *si* hypothétique...) et signale que tous les TPN ne se combinent pas avec n'importe quel type de CPN. En effet, un examen rapide de la compatibilité des TPN figurant dans les exemples (6), (7) et (8) – empruntés à Muller (1991, 1992, 2012) – avec trois types précis de CPN conduit à affirmer que ces TPN correspondent à trois cas de figure différents :

(6) Ça (ne) vaut pas un clou. / * Ça vaut un clou.

(7) Il n'en démord pas. / * Il en démord.

(8) Je n'ai pas quatre mains. / * J'ai quatre mains.

On constate, en effet, que le TPN *valoir un clou* peut se trouver intégré dans une interrogative totale enchâssée (« Elle se demande si ça vaut un clou. L'envoi à deux éditeurs. Julliard est le plus rapide. »), mais qu'une combinaison analogue n'est pas attestée pour les TPN *en démordre* et *avoir quatre mains*.

Le TPN *en démordre* se combine avec des « prédicats de doute » (« peu de chances qu'il en démorde », « il serait étonnant qu'il en démorde », etc.), ce qui n'est pas le cas des TPN *valoir un clou* et *avoir quatre mains*.

Enfin, le TPN *avoir quatre mains* – à la différence des TPN *valoir un clou* et *en démordre* – se combine avec le *si* hypothétique (« Il joue de la guitare comme s'il⁵ avait quatre mains », ou encore « Henri, qui a repris la table et les fourneaux il y a déjà neuf ans, ne dément pas la tradition : “Ici c'est ouvrier”, lâche-t-il, servant derrière son bar, comme s'il avait quatre mains, trois cafés, deux demis et autant d'appétitifs anisés presque dans un même élan. »).

⁵ Sur les constructions en *comme si*, cf. Haillet (2009).

Ajoutons que certains TPN ne se combinent avec aucun de ces trois types de CPN. C'est ce que l'on constate, par exemple, à propos de l'énoncé *Le public ne manquera pas de poser pour la photo souvenir* ; non seulement « Le public manquera de poser pour la photo souvenir » n'a aucune chance de se trouver produit spontanément, mais en plus on n'aura ni « On se demande si le public manquera de poser pour la photo souvenir », ni « Il serait étonnant que le public manque de poser pour la photo souvenir », ni « Si le public manquait de poser pour la photo souvenir ».

Les énoncés négatifs contenant des TPN ont fait l'objet d'analyses linguistiques très fines (notamment Muller, 1991, 1992, 2012 ; Palma, 2000, 2006, 2007, 2012) qui mettent au jour leurs propriétés sémantiques appréhendées en termes de *scalarité* et/ou examinées à la lumière de la théorie des *stéréotypes linguistiques* (Anscombre, 1994, 2001).

Le raisonnement en termes d'objets discursifs et de points de vue conduit à dire à propos des énoncés négatifs contenant des TPN :

– qu'ils « mettent en scène » des objets discursifs dont *ne... pas* fait partie intégrante (caractéristique qu'ils partagent avec tous les énoncés négatifs en *ne... pas*),

– que l'objet discursif identique à *ne... pas* près (ou, si l'on préfère, « l'objet positif correspondant ») n'est jamais représenté de manière explicite – dans un discours produit spontanément par un locuteur natif adulte – par le biais d'une *assertion* « positive », c'est-à-dire ne comportant aucun morphème de négation (caractéristique constitutive de cette sous-classe d'énoncés négatifs).

Comme le fait remarquer Tyvaert (2006 : 112), « la formulation est bel et bien négative (la marque de négation est présente) mais [...] il ne s'agit pas de la négation d'une expression positive ». L'interprétation des énoncés négatifs contenant un TPN ne fait pas intervenir le PDV « positif » sous-jacent correspondant à la paraphrase forgée par suppression de *ne... pas* : les séquences qui résultent de l'application

de ce procédé n'ayant aucune chance de se trouver énoncées spontanément, les combinaisons⁶ telles que « Mais si, ça vaut un clou ! », « Mais si, il en démord ! », « Mais si, tu⁷ as quatre mains ! » ou encore « Mais si, le public manquera de poser pour la photo souvenir ! » sont pour le moins incongrues.

Enfin, l'objet discursif identique à *ne... pas* près peut se trouver représenté par des énoncés combinant le TPN avec un CPN ; c'est ce qu'on a vu *supra* à propos des interrogatives totales enchâssées, des « prédicats de doute » et des « cadres hypothétiques » (Haillet, 2002, 2009). L'analyse de ces CPN en termes de représentations discursives et d'objets discursifs conduit à dire qu'ils ont un point commun : l'objet « positif » correspondant au TPN *n'est jamais représenté comme intégré à la réalité du locuteur*.

En effet, les énoncés-représentations associant un de ces CPN avec un TPN sont compatibles avec des enchaînements qui nient le PDV « positif » sous-jacent et ne possèdent donc pas les caractéristiques **C₁** et **C₂** évoquées *supra* : l'interrogative enchâssée *Je me demande s'il a fait quoi que ce soit* admet l'enchaînement « Je pense que non », le « prédicat de doute » *Ça m'étonnerait qu'il ait fait quoi que ce soit en tant que joueur dans ce sport* admet l'enchaînement « Je suis même sûr du contraire », et la construction hypothétique *S'il avait fait quoi que ce soit, je m'en serais aperçu* admet l'insertion de « ce qui n'est pas (n'a pas été) le cas » après *quoi que ce soit*.

Cette constatation va assurément dans le sens de ce que dit Muller (2012 : 147) en faisant remarquer que les TPN « peuvent parfois apparaître aussi dans des contextes qui [...] excluent de leur donner du sens dans la réalité ».

⁶ Critère – cf. *supra* – permettant de déterminer si le PDV « positif » sous-jacent intervient ou non dans l'interprétation de l'énoncé négatif analysé.

⁷ Le pronom *tu* constituant ici la *transposition* (cf. Haillet, 2007) du pronom *je* de l'énoncé négatif *Je n'ai pas quatre mains*.

En guise de conclusion : proposition de typologie des énoncés négatifs en *ne... pas*

L'approche des énoncés négatifs en *ne... pas* en termes d'objets discursifs et de points de vue présentée ici accorde une place centrale à la notion de point de vue « positif » sous-jacent ; il s'agit du PDV correspondant à la paraphrase forgée par suppression de *ne... pas* dans l'énoncé analysé.

Une première distinction s'opère selon que l'interprétation de l'énoncé négatif fait – ou ne fait pas – intervenir le PDV « positif » sous-jacent, le critère retenu étant la compatibilité de ce PDV avec la réplique *Mais si* produite pour contester l'énoncé négatif analysé.

Parmi les énoncés qui relèvent de la première catégorie, on constate l'existence de ceux dont l'interprétation fait invariablement intervenir non pas un, mais deux PDV sous-jacents (cas de figure illustré *supra* par *Ce n'est pas impossible*, qui associe *ne... pas* à un terme marqué).

Au sein de la deuxième catégorie, la subdivision s'opère selon que le PDV « positif » sous-jacent est « énonçable » ou non. Le premier cas de figure correspond à des « couples » du type *Ils n'ont pas encore parlé / Ils ont encore parlé*, la réplique *Mais si* produite pour nier l'énoncé en *ne... pas* n'étant pas compatible avec l'énoncé positif correspondant. Le second cas de figure correspond aux énoncés négatifs contenant des TPN : l'objet discursif identique à *ne... pas* près peut éventuellement se combiner avec un CPN, mais n'est jamais représenté comme intégré à la réalité du locuteur.

C'est ce que récapitule le tableau ci-dessous :

Énoncés négatifs en *ne... pas* : proposition de classification

Énoncés qui « mettent en scène » un objet discursif dont <i>ne... pas</i>	Énoncés dont l'interprétation fait intervenir le PDV « positif » sous-jacent	Énoncés dont l'interprétation ne fait intervenir que le PDV « positif » sous-jacent Ex. : Il n'a pas cherché à mettre l'Anglais K.O.
		Énoncés dont l'interprétation fait intervenir deux PDV sous-jacents Ex. : Ce n'est pas impossible.
		Énoncés qu'il est impossible de

fait partie intégrante	Enoncés dont l'interprétation ne fait pas intervenir le PDV « positif » sous-jacent	nier en utilisant le PDV « positif » sous-jacent (ce PDV étant « énonçable » par ailleurs) Ex. : Ils n'ont pas encore parlé. Il n'y avait pas un chat sur la plage. Il n'a pas pris un seul coup.
		Enoncés contenant des TPN Ex. : Il n'en démord pas. Le public ne manquera pas de poser pour la photo souvenir. Le PDV « positif » sous-jacent n'est pas énonçable.

Analysés en tant que *représentations discursives*, les énoncés négatifs examinés dans cette étude mettent *tous* en scène un objet discursif dont *ne... pas* fait partie intégrante. La proposition de classification de ces représentations discursives présentée ci-dessus s'appuie – de façon systématique – sur un petit nombre de critères précis, permettant de déterminer les propriétés considérées comme constitutives de chacune des catégories établies et, partant, la *nature* de chacun de ces différents types de représentations.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C., 1994, « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs », *LINX*, 5, 299-321.
- Anscombe, J.-C., 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, 57-76.
- Anscombe, J.-C., 2004, « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain », in M. L. Donaire (dir.), *Dynamiques concessives*, Madrid : Arrecife, 41-74.
- Anscombe, J.-C. et Ducrot, O., 1977, « Deux *mais* en français ? », *Lingua*, 43, 23-40.
- Anscombe, J.-C. et Ducrot, O., 1981, « Interrogation et argumentation », *Langue française*, 52, 5-22.
- Anscombe, J.-C. et Ducrot, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.

- Borillo, A., 1979, « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue française*, 44, 27-41.
- Ducrot, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- Ducrot, O., 1980, « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation », in O. Ducrot et al., *Les mots du discours*, Paris : Minuit, 7-56.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- Haillet, P. P., 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris : Ophrys.
- Haillet, P. P., 2004, « Cadres hypothétiques au conditionnel et stratégie concessive », in M. L. Donaire (dir.), *Dynamiques concessives*, Madrid : Arrecife, 95-116.
- Haillet, P. P., 2006, « Les représentations discursives : une approche polyphonique », *Le français moderne*, 74-1, 43-60.
- Haillet, P. P., 2007, *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles : De Boeck.
- Haillet, P. P., 2009, « Approche polyphonique des attitudes du locuteur : constructions de type [comme si A] », *Langue française*, 161, 135-145.
- Haillet, P. P., 2012, « Construction du sens, représentations discursives et points de vue », *Cuadernos de Filología Francesa*, 23, 151-168.
- Haillet, P. P., 2014, « La modalisation et la médiativité en tant que stratégies discursives », in J.-C. Anscombe, E. Oppermann-Marsaux, A. Rodríguez Somolinos (éds), *Médiativité, polyphonie et modalité en français*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 51-66.
- Lamiroy, B. et Klein, J. R., 2005, « Le problème central du figement est le semi-figement », *LINX*, 53, 135-154.
- Liti, A.-M., 2004, « Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation », *Langue française*, 142, 100-111.
- Maingueneau, D., 1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- Muller, C., 1984, « L'association négative », *Langue française*, 62, 59-94.
- Muller, C., 1991, *La négation en français*, Genève : Librairie Droz.
- Muller, C., 1992, « La négation comme jugement », *Langue française*, 94, 26-34.
- Muller, C., 2012, « Négation directe vs. négation indirecte : quelle est la place des négatifs parmi les indéfinis en français ? », in M. Lasagna, A. Orlandini, P. Poccetti (éd.), *Linguarum Varietas, Intorno alla negazione. Analisi di contesti negativi dalle lingue antiche al Romanzo*, Pisa-Roma : Fabrizio Serra, 147-168.

- Nølke, H., 1992, « *Ne... pas* : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation », *Langue française*, 94, 48-67.
- Nølke, H., 1994, « Les lectures de *ne... pas* : éléments d'une explication modulaire », *LINX*, 5, 223-234.
- Palma, S., 2000, « La négation dans les proverbes », *Langages*, 139, 59-68.
- Palma, S., 2006, « Les locutions à polarité négative : une approche stéréotypique », *Langages*, 162, 61-72.
- Palma, S., 2007, *Les éléments figés de la langue*, Paris : L'Harmattan.
- Palma, S., 2012, « La construction du sens dans les expressions idiomatiques », *Cuadernos de Filología Francesa*, 23, 187-198.
- Prieto, L., 1966, *Messages et signaux*, Paris : PUF.
- Tyvaert, J.-E., 2006, « La nécessité logique et la contingence linguistique des expressions polarisées », *Langages*, 162, 107-126.